

Bulletin officiel du 12 novembre 2021

MUNICIPALITE DE SAVIESE
délivrance d'une autorisation d'exploiter

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la Commune de Savièse porte à la connaissance du public que Mme Angélique Lebreton, domiciliée à Nendaz, lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter au sens de ladite loi.

Locaux et emplacements	: Immeuble sur la parcelle no 3743, plan no 27, à la rue de St-Germain 52, Savièse
Enseigne	: Café-restaurant « La Channe »
Prestations	: restauration rapide – tacos-hamburgers – service et offre de mets et/ou boissons avec ou sans alcool à consommer sur place ou à l'emporter
Heures d'ouverture et de fermeture	: du lundi au dimanche : de 6h30 à 24h00
Début de l'activité	: dès autorisation
Raison sociale	: Route 1965 Sàrl

Les personnes qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande sont invitées à les adresser par écrit à la Commune, dans les 30 jours dès la présente publication, soit jusqu'au 12 décembre 2021.

Savièse, le 12 novembre 2021

L'ADMINISTRATION COMMUNALE